



Chêne Infos

N° 23



Commune de Tortequesne

Février 2017

Notre agenda

Dates	Événements
4 février	Messe
11 février	Auditions de l'ERIM
Du 11 au 18 février	Vacances de neige
Du 1 ^{er} au 28 février	Inscription coupe de bois
Du 11 au 27 février	Vacances scolaires
15 février	Atelier créatif spécial neige A.E.A.E.
21 février	Carnaval A.E.A.E.
4 mars	Reprise des déchets verts
4 mars	Messe

La photo du mois



Quoi de neuf ?

Distribution du bulletin municipal :

Cette année, les conseillers ont eu le plaisir de vous distribuer votre bulletin municipal. Toutefois, si certaines personnes avaient été oubliées, vous pouvez venir le retirer en mairie aux horaires d'ouverture ou le consulter sur notre site internet à la page : <http://www.cc-osartis.com/tortequesne/informations.aspx>

Coupe de bois :

La commune organise une coupe d'arbres sur pied courant 2017 au tarif de 15€ le stère, dans le secteur des Bagniaux. L'attribution des lots sera déterminée par tirage au sort. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie aux heures d'ouverture du 1^{er} au 28 février 2017.



Démarrage du chantier de la salle polyvalente :

Les activités de terrassement et de gros œuvre de la salle polyvalente impliquent la présence et la circulation d'engins de chantier dans la zone de travaux. Evidemment, ce secteur est entièrement protégé pour assurer la sécurité des usagers de la route du stade.

Toutefois, il est bon de rappeler que l'entrée dans la zone de travaux est strictement interdite.

Réunion publique sur le Plan Local d'Urbanisme :



Le jeudi 26 janvier, de nombreuses personnes ont participé à la réunion d'information publique sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

En introduction, Fabien ROUX, chef de projet en urbanisme et aménagement expliqua les attendus de cette réunion qui allait s'articuler suivant ces 4 axes :

- Qu'est-ce qu'un PLU ?
- Le diagnostic de territoire.
- Les orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable).
- Echanges et questions.

Concernant la 1^{ère} partie, M. ROUX rappela la règle de base : « Le PLU est élaboré dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants. »

Puis la partie diagnostic éclaira l'assistance sur l'historique de la démographie, du développement urbain et ses projections dans l'avenir. Les activités agricoles ainsi que l'écologie seront également abordées dans ce chapitre.

Enfin, les orientations générales du PADD démontrent la volonté de préserver le cadre de vie et de maîtriser le développement urbain.

La séquence questions-réponses fut très riche d'enseignements et concerna principalement le plan de zonage. De nombreux habitants sont venus pour exposer leurs craintes quant à d'éventuelles constructions agricoles et se sont montrés satisfaits des réponses apportées.

La prochaine grande étape, dans 6 mois environ sera également d'une importance capitale. Ce sera la phase d'enquête publique, dernier seuil avant l'approbation du document définitif. En attendant, le cahier de concertation reste à votre disposition, aux heures d'ouverture de Mairie.

Vacances de neige :



15 enfants des classes de CM1 et CM2 partiront goûter aux joies de la neige lors des prochaines vacances de février. Une réunion d'informations sur les conditions du séjour était organisée le mardi 17 janvier à destination des parents.

Nos jeunes skieurs voyageront en car de grand tourisme avec Océane Voyages pour un départ le samedi 11 février et un retour le samedi suivant. C'est la station de St Gervais en Haute Savoie qui accueillera nos petits Torquesnois(es).

Le Centre d'Accueil se situe au cœur du village, à proximité de tous les commerces et

au pied du Mont-Blanc (remontées mécaniques accessibles à pieds).

Leçons de ski, randonnées dans la neige, visites des lieux, veillées et jeux de groupe ponctueront ce séjour encadré par une équipe expérimentée de professionnels de l'enfance.

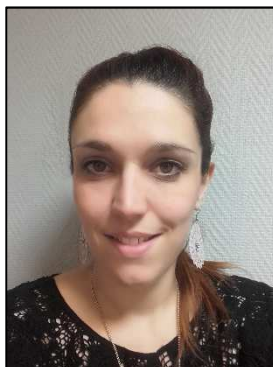
2017 sera la première année où les vacances de neige seront organisées hors période scolaire. Suite au désistement des enseignantes, la commune a mis en place cette formule, en partenariat avec l'AMI, et la reconduira tous les ans.

Recensement :

Nous vous rappelons que le recensement de notre commune se déroule du 19 janvier au 18 février 2017. Les agents recenseurs nommés sont Mme BENOIT Béatrice et Mme DELBART Amandine.



Mme BENOIT a en charge le district 3 (une partie de la rue de Bellonne, rue de Sailly, rue du Centre, rue du 11 novembre, rue du Bout d'Epinoy, Impasse du Bout d'Epinoy, rue du Général de Gaulle, Chemin de Noyelles et une partie de la rue de Lécuse).



Mme DELBART a en charge le district 4 (une partie de la rue de Bellonne, une partie de la rue de Lécuse, rue de Douai, rue Jules Godin, la sablière, rue du 8 mai 1945, résidence André Martin, rue du 19 mars 1962 Hameau du Dolmen, et le Petit Marais).

Vie quotidienne

Evolution du règlement départemental d'aide sociale :

La récente loi d'adaptation de la société au vieillissement a conduit le département à modifier son règlement départemental d'aide sociale. Au 1^{er} janvier 2017, les règles qui changent sont les suivantes :

- Admission à l'aide sociale à domicile (aide-ménagère ou aide à la restauration), en famille d'accueil, en accueil de jour, en établissement permanent ou temporaire à partir de 65 ans sauf en cas d'inaptitude au travail. Cette inaptitude devra être justifiée par l'utilisateur.
- Distribution systématique de l'obligation alimentaire des petits-enfants au même titre que les enfants.
- Laisser au conjoint ou partenaire de PACS resté au domicile un montant équivalent au SMIC net.
- Modification des règles d'octroi de l'aide-ménagère provisoire et des règles de cumul pour l'aide-ménagère provisoire.

Déchets verts :

La collecte des déchets verts se déroulera le **Samedi (du 4 mars au 25 novembre 2017)**.

Vie associative



Calendrier des activités de l'AMI :

Les animateurs d'activités périscolaires offrent un choix très riche d'animations à nos jeunes élèves. Durant la période janvier/février, les enfants du groupe scolaire Léon Waymel auront suivi une initiation à la danse country, participé à des ateliers smoothy avec informations sur les bienfaits de la consommation de fruits et enfin, confectionné des masques pour la préparation du carnaval.

Téléthon (Comité des Fêtes) :

Cette année, le Comité des Fêtes a eu le plaisir de reverser 400€ à l'A.F.M. grâce à vos dons. Merci à tous les Torquesnois et Torquesnoises pour votre participation et aux bénévoles pour votre investissement.

F.C.T. :

Les dirigeants du FC Tortequesne tiennent à remercier les habitants pour leur générosité lors du passage des jeunes footballeurs pour la vente des calendriers, le samedi 10 décembre dernier. Les bénéfices réalisés ont permis de leur offrir un magnifique survêtement !

Plus d'infos sur notre site :

<http://fc-tortequesne.footeo.com/>

Les Steppes de Tortequesne :



« **Les Steppes de Tortequesne** » ont bien repris pour la quatrième année, les cours de step.

Elles vous invitent à venir les découvrir tous les mardis & jeudis de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes. Toujours la possibilité de s'y inscrire pour faire un essai. Le step est ouvert à tout le monde : ados, femmes, hommes de 13 ans à ++ pour une cotisation annuelle de 45€... Alors pas d'hésitations !

L'association compte cette année 17 adhérentes de Tortequesne et des villages environnants.

Pour un essai ou un renseignement, prendre contact auprès de Gaëlle SAUDEMONT au 06.99.52.44.45 ou sur notre page Facebook pour plus de photos et vidéo: Les Steppes de Tortequesne.

Nous souhaitons à notre village, une bonne et heureuse année 2017 et qu'elle soit sportive !!

Gaëlle SAUDEMONT, Présidente & Animatrice

Audition de l'ERIM :

Le samedi 11 février, les élèves de l'école intercommunale de musique participeront à une audition dans la salle des fêtes de Tortequesne. L'entrée est gratuite et le spectacle commence à 18h00.

L'ERIM est une école de musique gérée par la communauté de communes Osartis. Elle dispense des cours de solfège et de pratique d'instruments pour enfants et pour adultes.

Tortequesne hier et aujourd'hui



1917



2017

Acout'ichi

Cafougnette s'promène avec son garchon Toto, dans la campagne près d'Hamel.

Toto : « P'pa, ravisse les chevaux là-bas, dans l'pâturage ! »

Cafougnette : « Toto, ch'est pô des chevaux, mais des chevaux ! »

Toto in s' rapprochant del clôture : « Ah ouais ? Bein d'loin in aurôt dit des chevaux ! »